

PRESENTATION DE LA GEMAPI SUR LE BASSIN DE LA MARONNE

1



— ENTENTE —
MARONNE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

PAYS DE SALERS - CHATAIGNERAIE - XAINTRIE VAL DORDOGNE



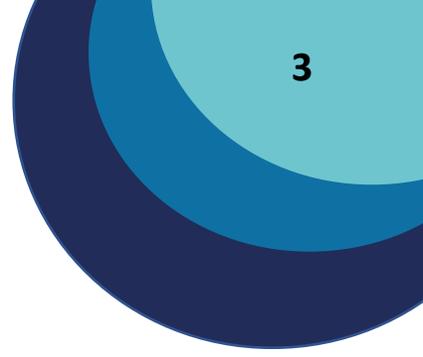
POINTS IMPORTANTS

- ❖ Compétence GEMAPI signifie pas « police de l'eau ». L'intercommunalité n'a pas le « pouvoir de police de l'eau » ;
- ❖ Elle permet un accompagnement auprès de tous les usagers, acteurs, propriétaires ou collectivités souhaitant obtenir des informations concernant les milieux aquatiques ;
- ❖ La GEMAPI engage un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin
- ❖ La GEMAPI est à part des autres outils (Natura 2000, Réserves naturelles...)



SOMMAIRE

1. La compétence GEMAPI
2. Application sur le bassin Maronne
3. Le Programme Pluriannuel de Gestion Maronne
4. Financement
5. Missions
6. Problématiques et actions





1. COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Objectifs : « Gestion et protection des cours d'eau, zones humides, nappes d'accompagnement et prévention du risque inondation. »

2000

Directive Cadre sur l'Eau

- Enjeux environnementaux
- Masses d'eau
- Bon état écologique
- Bon état chimique

2018

GEMAPI

- Compétence obligatoire
- 4 objectifs
- Maîtrise d'ouvrage

22 Juin 2021

Ententes

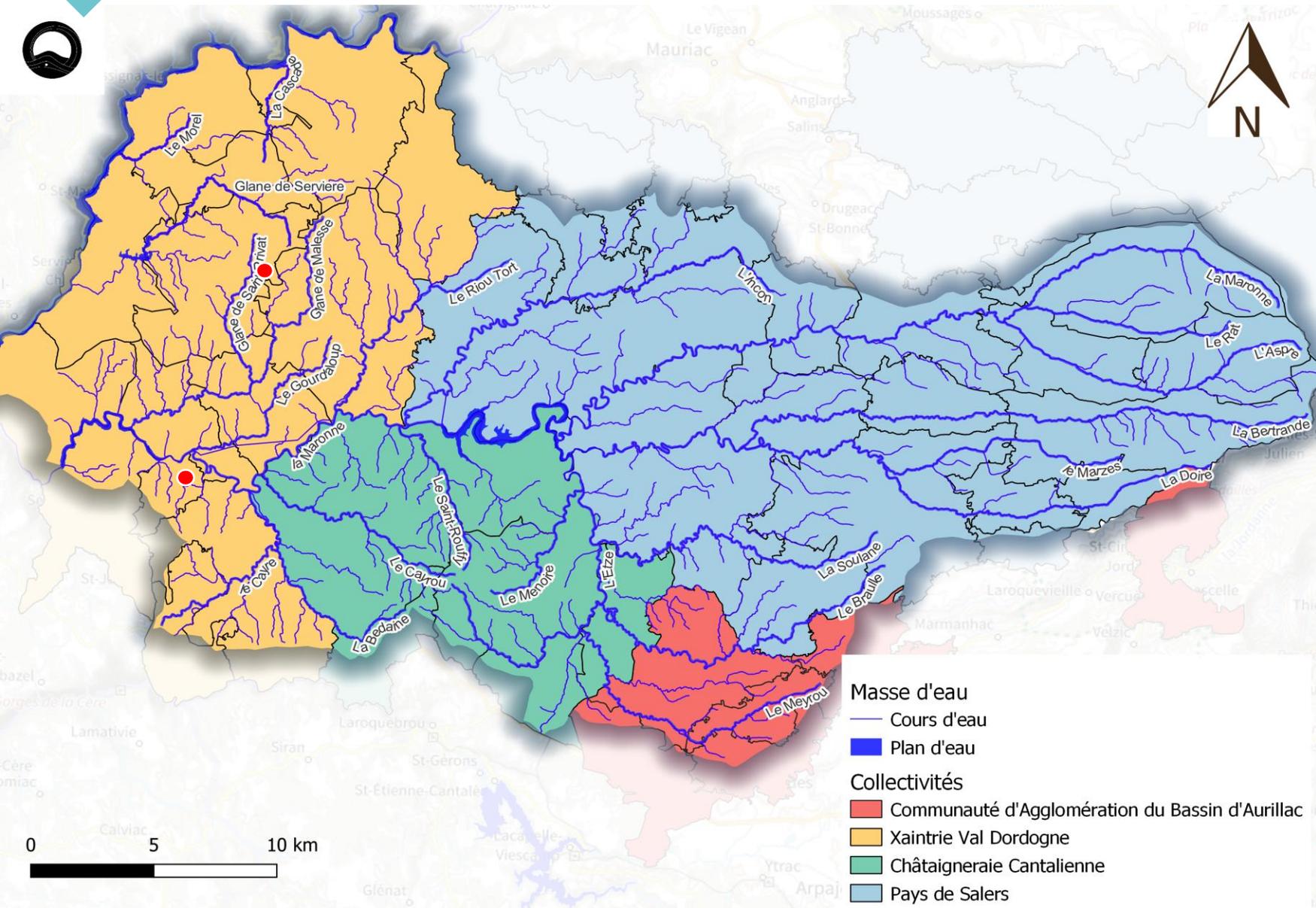
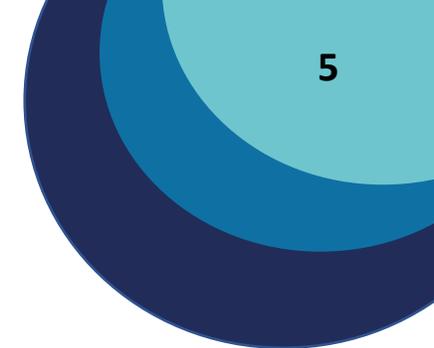
- Entente Intercommunautaire
- Maronne
- Application niveau local



Cohérence hydrographique et non administrative

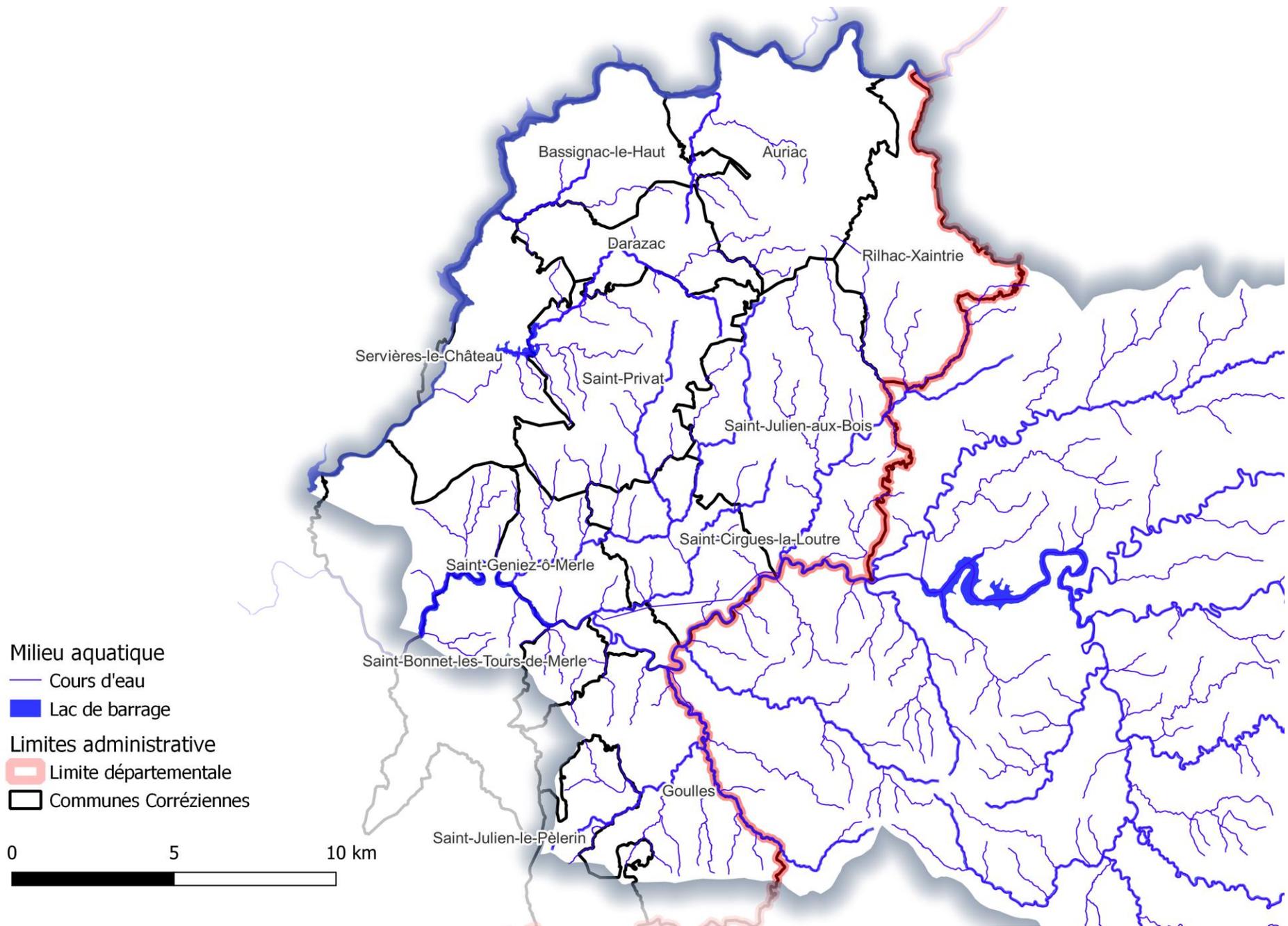
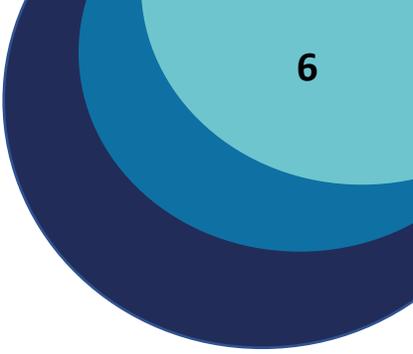


2. APPLICATION SUR LE BASSIN MARONNE



Chiffres :

- ❖ 4 communautés de communes
- ❖ 48 communes
- ❖ 2 départements
- ❖ Environ 1200km de cours d'eau
- ❖ 861km²





3. LE PPG MARONNE ET AFFLUENTS DIRECTS RIVE GAUCHE DE LA DORDOGNE

- ❖ Outils de gestion et de concertation locale
- ❖ Outils d'application et de cadrage de la compétence GEMAPI
- ❖ Programme d'actions concrètes.

1

Structuration + Comité de Pilotage de lancement

2

Diagnostic et état des lieux

3

Définition et analyse des enjeux

4

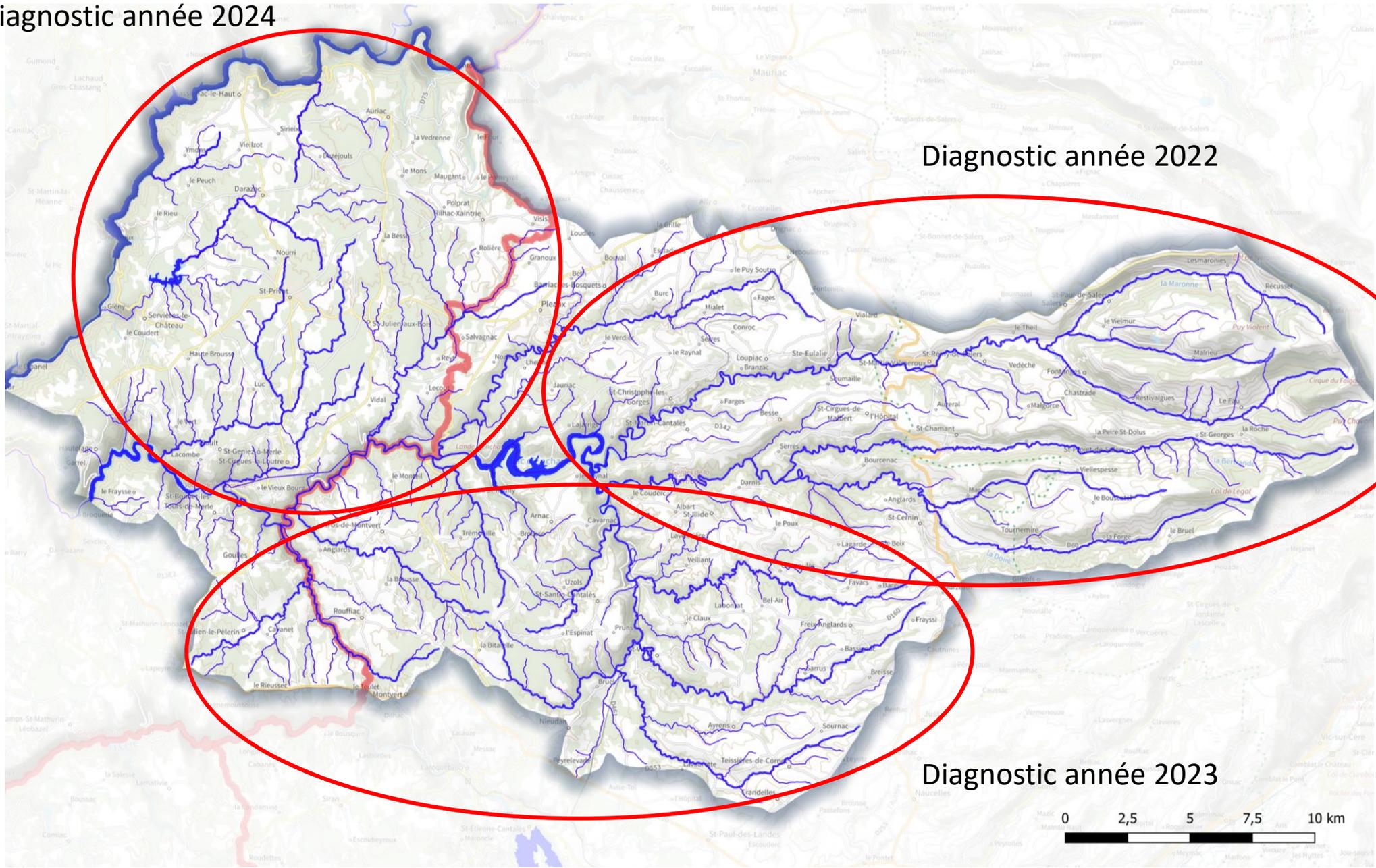
Plan d'action et priorisation

5

Elaboration d'une Déclaration d'Intérêt Général

6

Mise en place du plan d'action et des suivis





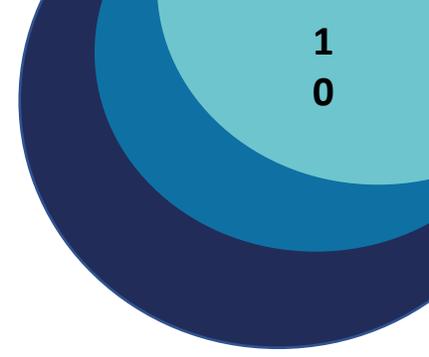
4. FINANCEMENT

Subventionnement :



Partenariat technique :

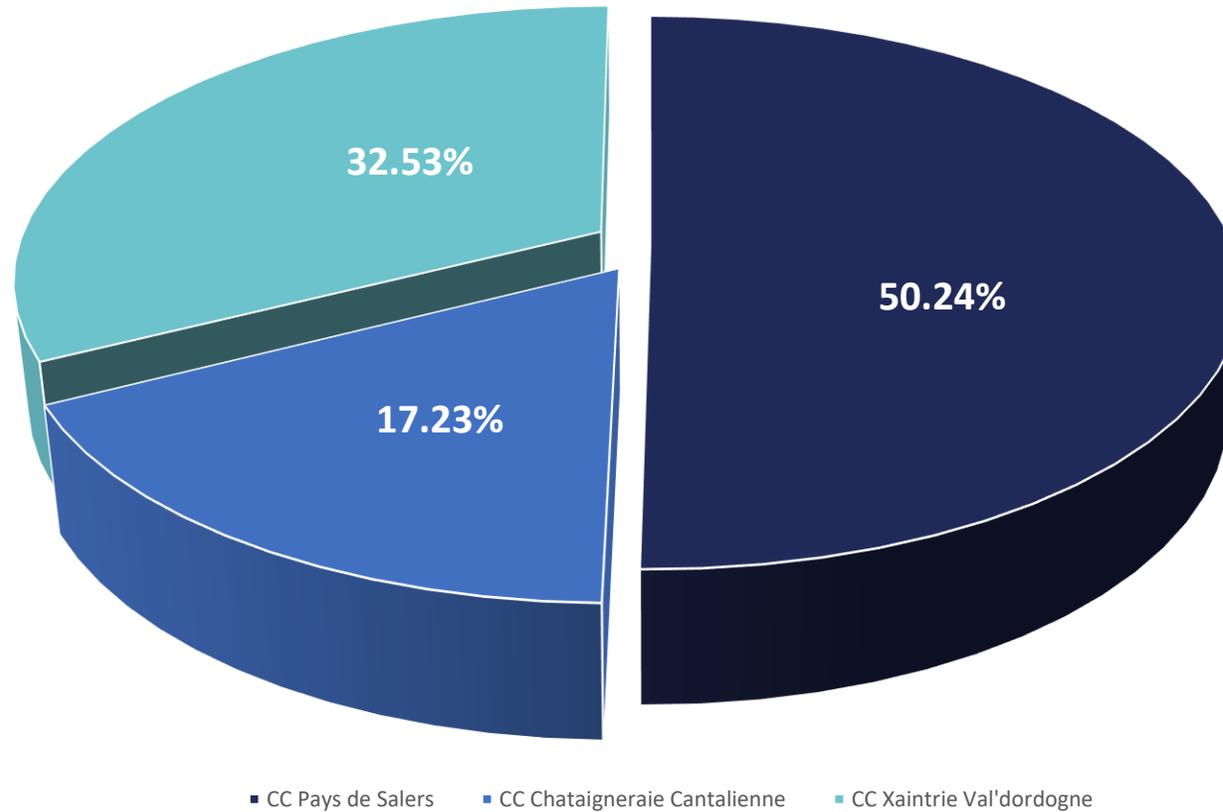




Reste à charge :

Reste à charge au prorata de la surface du BV

- ❖ Financement des restes à charge par la **TAXE GEMAPI**





6. Problématique et actions





Exemple de travaux :





Exemple de travaux :





Exemple de travaux :





S'engager maintenant pour des eaux de qualité

15

Evolutions climatiques

- +1°C à 2°C en 2050
- Augmentation de l'évapotranspiration (10 à 30%)
- Diminution des pluies efficaces au pied des reliefs

Effets hydrologiques

- Baisse du débits moyens annuel (10 à 40%)
- Baisse des débits d'étiage d'au moins 30%
- Amoindrissement de l'enneigement du massif cantalien
- Accroissement du ruissellement puisque augmentation des sécheresses

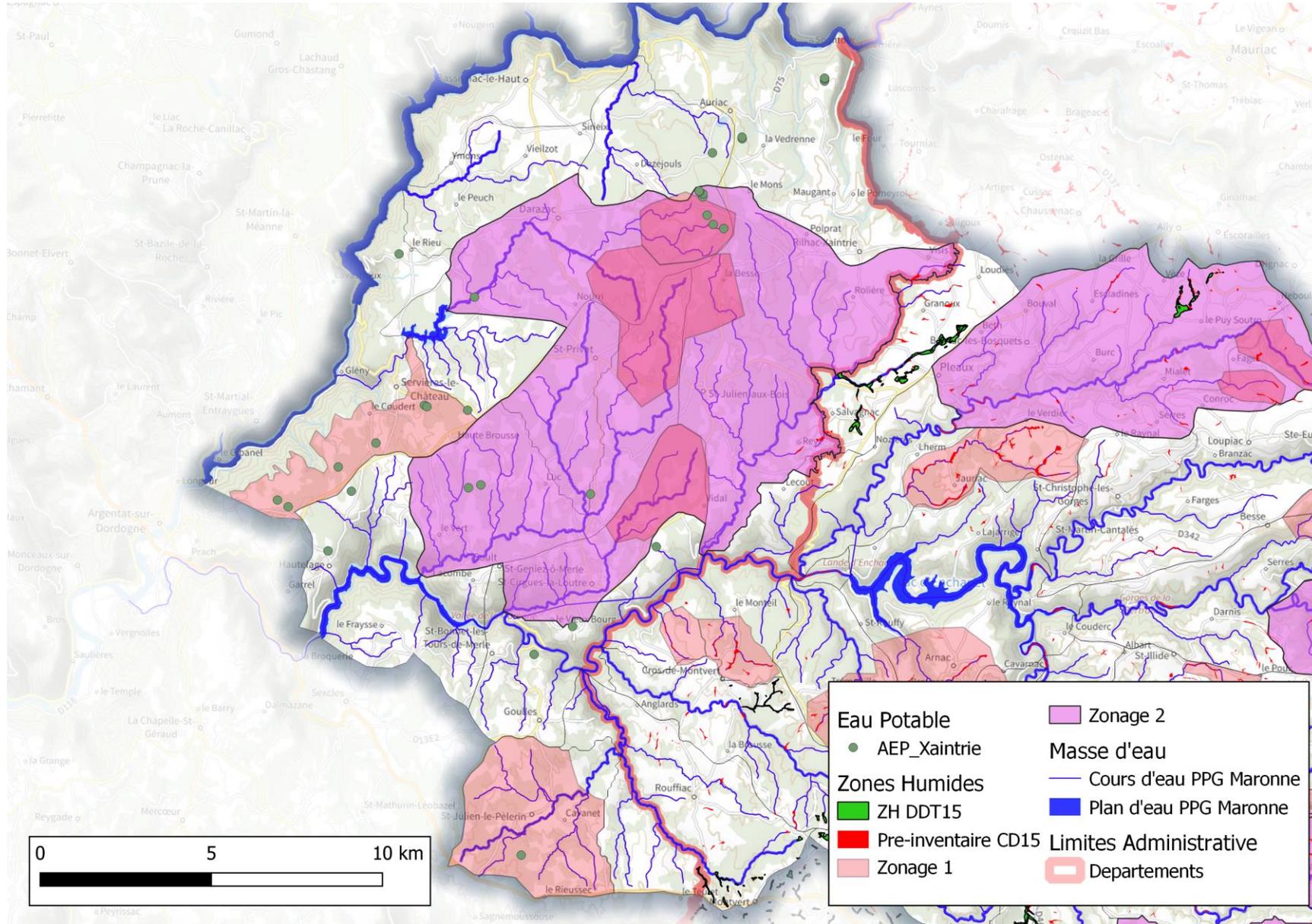
Effets sur la qualité des eaux

- Moins oxygéné donc diminution de l'autoépuration des eaux
- Diminution de la dilution des pollutions
- Favorisation de l'eutrophisation

Ces données sont issues d'Explore 2070 – 5ème rapport du GIEC – Dordogne 2050 et données DRIAS



Lancement d'une étude zone humide





MERCI POUR VOTRE ATTENTION



SAMUEL BARNABE

Technicien de rivière

06.35.59.62.86

s.barnabe@pays-salers.com



— ENTENTE —
MARONNE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

PAYS DE SALERS - CHATAIGNERAIE - XAINTRIE VAL DORDOGNE

